

LA COOPERATION FINANCIERE DE L'UE AU MAROC

Les objectifs essentiels de la coopération financière entre l'UE et le Maroc sont de répondre aux besoins de développement socio-économique durable du Maroc, d'appuyer les stratégies de réformes sectorielles marocaines, de promouvoir la bonne gouvernance et les droits de l'homme, de favoriser le rapprochement de la législation marocaine avec l'acquis communautaire, et ce sur base des priorités politiques fixées conjointement par les deux parties dans le plan d'action de la politique européenne de voisinage (PEV).

Le Maroc est le premier bénéficiaire de la coopération technique et financière de l'UE dans la région du voisinage au titre de **l'instrument de la PEV**, à l'exception de la Palestine (de 2011 à 2013 budget de 580,5 millions EUR pour les années 2011 à 2013, soit plus de 190 millions EUR par an). Des fonds additionnels de 80 millions EUR en 2011-2012 et 48 millions EUR en 2013 ont été alloués au Maroc pour appuyer les réformes démocratiques et le développement économique durable et inclusif sous le programme SPRING (programme destiné à aider la région du voisinage sud suite au Printemps arabe).

Levier majeur pour accélérer les réformes prioritaires aussi bien pour le Maroc que pour l'UE, **l'appui budgétaire** consiste à verser directement des fonds dans le budget de l'Etat lorsque les objectifs agréés entre les deux parties sont atteints. Par ailleurs, des **projets** "classiques" continuent d'être développés dans plusieurs domaines de coopération tels que la gouvernance et les droits de l'homme, le développement rural, les infrastructures ou encore l'appui institutionnel. La valeur ajoutée de l'expertise européenne, en ce compris des Etats membres, est également très recherchée en vue d'assurer la mise à niveau et la convergence des institutions marocaines par des projets de **jumelages**.

Ces dernières années notre coopération a été dynamique, constructive et riche, appuyant les grandes réformes sociales, le développement de l'activité économique, l'amélioration de la gouvernance. Notre appui a aussi porté sur des secteurs novateurs, tels l'égalité des genres (programme Egalité) ou la gouvernance publique (programme HAKAMA), et une approche innovante a été suivie avec le programme "Réussir le Statut avancé", visant le rapprochement avec l'acquis communautaire, propice à constituer un levier de croissance de l'économie nationale et un atout pour les investisseurs.

Des résultats tangibles ont aussi été constatés dans plusieurs secteurs sociaux: appuyée par l'aide de l'UE, la réforme de la santé a permis déjà une réduction de plus de 50% de la mortalité maternelle et de plus de 30% de la mortalité infantile entre 2004 et 2010, ainsi que l'extension de la couverture médicale de 16% en 2005 à 44% en 2012. Les programmes menés dans le secteur de l'éducation et de la lutte contre l'analphabétisme permettent de constater une amélioration des indicateurs clés (augmentation des taux nets de scolarisation, diminution du taux d'analphabétisme de 43% en 2004 à 28% en 2012), tout en s'attaquant aux défis qui restent encore à relever dans ces secteurs.

Il est important de noter qu'en plus de l'appui aux politiques sectorielles du Maroc, d'autres programmes **de coopération** sont également en œuvre au Maroc :

- programmes Tempus et Erasmus Mundus visant à promouvoir la coopération entre institutions d'enseignement supérieur et la mobilité des étudiants.

- L'UE a appuyé la **société civile** depuis l'année 2000 à travers 140 projets avec un montant global de 40 millions EUR. 300 organisations et réseaux ont en été les bénéficiaires. Actuellement, plus de 50 projets sont en cours d'exécution avec un budget global de 15 millions EUR, dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme, mais aussi de la justice, la migration, la sécurité, l'environnement, l'énergie, les transports. Par ailleurs, la nouvelle **Facilité Société Civile** permettra de contribuer au renforcement des capacités de la société civile (y compris de plaider et monitoring des politiques publiques) avec la mise en œuvre d'un nouveau programme qui couvre la période 2013-2015 avec un budget global de 1.4 millions EUR.
- Un Fonds européen pour la démocratie a également été mis sur pied, afin de répondre aux demandes de soutien formulées par les organisations de la société civile, les mouvements et les militants individuels, y compris les jeunes leaders et les médias indépendants, agissant en faveur d'un système politique pluraliste et ce, indépendamment de leur taille ou de leur statut officiel.
- La Facilité d'Investissement Voisinage (FIV), instrument financier lancé en 2008 pour les pays du voisinage Sud et Est, qui complète les prêts des institutions financières européennes (AFD, BEI, KFW..) par des dons de l'UE. Le Maroc est actuellement le premier bénéficiaire de la région voisinage Sud. Les secteurs concernés par la FIV sont le transport (Tramway de Rabat), les routes rurales, l'éducation, l'assainissement, l'eau potable, l'énergie solaire et le réseau électrique marocain.

La **Banque Européenne d'Investissement (BEI)** contribue également au développement économique et social au Maroc. Depuis 2002, la BEI a financé pour 2,6 milliards d'EUR de projets dans différents secteurs d'activité: énergie, environnement, finance, capital humain, industrie, transport, capital investissement. Exemples de projets financés: construction de routes, assainissement de l'eau, site d'énergie solaire de Ouarzazate, extension de réseaux d'électricité...Depuis septembre 2012, la **Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD)** a aussi commencé à investir dans la région du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen, et notamment au Maroc.